



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

Mr Laurent Bellini, président de la Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse
20133 ,Carbuccia
Tel :0786152738
Mail : laurentbellini@orange.fr

Copie du présent courrier à : messieurs les présidents de la Collectivité Territoriale de Corse ,des Chambres des Métiers de Haute Corse et de Corse du Sud ,de l'A.D.E.C et du Sindicatu di i Cultellaghji Corsi

Messieurs les Présidents,
Bonjour,

Le 19 août 2019 a été créée la Fédération des professionnels de la coutellerie .Ce syndicat est né de la volonté de plusieurs couteliers désireux de voir leurs intérêts et leur vision de la profession défendus .Il compte une vingtaine de membres tous couteliers ou acteurs de la filière et dûment déclarés au registre des métiers ou du commerce .Sa création a été aussi motivée par un désaccord fondamental avec le "sindicatu di i culteddaghji corsi" seul représentant actuel de la filière et reconnu par les institutions .

Le 27 et 28 juillet 2017 a été voté à l'assemblée de Corse un plan pour la structuration de la filière du couteau. Ce plan était porté par monsieur Jean Biancucci élu dans cette même assemblée et membre du syndicat des couteliers corses.



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

La somme de 721 000 € a été attribuée à la filière et se répartie en plusieurs secteurs (charte, labels, IGP, communication, expositions...). Une convention tripartite a été signée entre l'ADEC, le syndicat, la chambre régionale des métiers. Ce document s'appuie sur une charte rédigée et établie par le syndicat. Cette dernière définit les critères de « ce que devra être le couteau corse à l'avenir » pour bénéficier d'un label et, elle est censée oeuvrer en donnant les lignes directrices du développement de la filière en traçant les grandes lignes.

Or, dès la création du syndicat des couteliers en 2008, une grande partie de la profession n'a pas adhéré à la démarche jugée trop restrictive et surtout non viable économiquement. Il est à noter par ailleurs que, la coutellerie en Corse a connu ces dix dernières années un véritable « boum » comme le démontre les chiffres : 10 couteliers en 2001 environ 60 en 2019. Le tout dans une pseudo anarchie.

Si nous tirons la sonnette d'alarme aujourd'hui c'est que nous jugeons que la situation critique et que nous ne pouvons face à cet état de fait rester inactifs.

Il nous semble nécessaire tout d'abord de clarifier la situation quant aux divergences existantes entre le Syndicat des couteliers corses et notre fédération car elles sont nombreuses et fondamentales pour nous.



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

1- Légitimité du syndicat des couteliers corses

Ce syndicat créé en 2008 est composé uniquement de forgeron et a exclu de fait de part sa charte les couteliers façonneurs (deux métiers certes complémentaires mais différents de par leur méthode de travail). Il dénombre entre 15 et 20 membres dont une dizaine labellisés. Il prône la mise en place d'une IGP et a rédigé une charte qui sert de maître étalon auprès des institutions. Chose étrange lorsque l'on sait que la majorité des couteliers corses n'y a pas adhéré....

2- Contenu et financement

Cette charte rédigée par des forgerons se veut donc la mesure étalon de la coutellerie corse. Elle définit des critères de fabrication, de style, les matériaux et aciers, qui sont acceptables ou non. Un comité d'experts en la matière (dont Christian Moretti) a même été créé au sein de ce syndicat pour accréditer ou rejeter les labellisations diverses et variées mises en place par ce dernier. En cas de non-obtention d'un label, une formation financée est préconisée. Une dizaine de membres aujourd'hui labellisés a donc effectué au moins un module de formation (chez Christian Moretti à ... Albi). moyennant 10 000 €. La fédération tient à dénoncer l'orientation donnée à la filière par ce document qui pour nous est mortifère et met en péril l'avenir de notre métier, plutôt que sa pérennisation et son développement.



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

En effet, elle ne tient compte en aucun cas ni de la réalité du marché et de ses évolutions en privant les couteliers des nouvelles technologies nécessaires non seulement à la rentabilisation de la fabrication mais aussi et surtout des méthodes et procédés semi-industriels, base même du métier de coutelier et multi séculaires dans la profession .

Toute région qui se veut être un bassin coutelier doit se doter d'outils semi-industriels et modernes .Diaboliser la sous-traitance et le process semi-industriel est signe d'une méconnaissance de la profession qui depuis des siècles utilise ces méthodes de travail.

Axer le développement d'une filière autour de méthodes de fabrication uniquement issue de la forge induit forcément un couteau dont le prix ne pourra être inférieur à un certain seuil et qui exclura un bon nombre de clients potentiels (de par le manque de moyens) Que certains fassent ce choix de production est leur droit, mais que l'on impose cette direction à la profession est inacceptable pour nous. Cela prouve aussi une méconnaissance des différents segments du marché.

Le marché du couteau en Corse revêt plusieurs aspects ...Le chiffre d'affaires le plus important est réalisé dans le secteur du souvenir. Il génère des millions d'euros chaque année et est en perpétuelle mutation. On y trouve grand nombre de contrefaçons aux origines indéterminées. Cependant il fait vivre tout un pan de l'économie corse et nous ne pouvons l'occulter. Réputé durant des années pour ses couteaux de mauvaise qualité et a bas prix il a su s'adapter aux changements



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

d'époque et de folklore (de la vendetta au couteau de berger) et se situe dans une gamme de prix allant de 5 à 150 €.

Le rôle du syndicat aurait été de s'intéresser de près à ce secteur car il est le nid de la contrefaçon. (Ce qui n'a jamais été fait et qui n'est semble-t-il toujours pas à l'ordre du jour.) Aussi constatons-nous que : L'utilisation des fonds publics alloués au syndicat des couteliers corses et les critères de sélection autour de cette charte sont contestables et bafouent les règles même de la concurrence.

Exemple : chaque atelier labellisé a reçu une somme allant de 3 000 à 10 000 € au titre de l'aide au développement alors que des dossiers de couteliers non adhérents au "syndicatu" dorment au fond des tiroirs de l'ADEC. Certains couteliers non adhérents se sont vus refoulés dans certaines expositions ou foires sous prétexte de qualité médiocre de leurs créations voire pire !!! De prix trop bas !!! Ces couteliers sont pour certains ressortissants de la chambre des métiers depuis trente ans. Ils vivent et travaillent en Corse. Ceci est une atteinte « au droit d'exercer sa profession. »

Il est prévu dans le plan une enveloppe de 300 000 € consacrée à la mise en place d'une IGP. Nous y sommes formellement opposés car cette démarche met la filière dans une situation de quasi mono production. Elle nie la création et met en concurrence directe les couteliers corses. De plus l'histoire du couteau corse traditionnel tel que l'on nous le présente est contestable et contestée. Contrairement au stylet véritable emblème



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

de la coutellerie corse autour duquel on trouve nombre de gravures, peintures, livres anciens mentionnant son existence et dans lesquels il est soit décrit soit représenté il n'y a aucune trace écrite ou illustrée du « couteau pliant » tel que nous le vendent maintenant depuis quelques années les « folkloristes » ou même le syndicat des couteliers corses.

De ce fait l'obtention de l'IGP nous semble être plus qu'incertaine si l'enquête devant la déterminée est objective et sérieuse.

Notre vision du développement et de l'avenir de notre profession et celle du *syndicat des couteliers corses* sont diamétralement opposées. Nous avons quant à nous, un réel projet pour la coutellerie corse qui se veut collectif, ambitieux, économique, créateur d'emploi et fédérateur et en aucun cas individuel. L'argent public doit servir à soutenir des projets collectifs qui s'inscrivent dans la durée.

Nous vous en dévoilons les grandes lignes sachant que ce projet s'appuie sur des années d'expérience,

d'études de marché réalisées par le passé et tiens compte des échecs antérieurs dans les différents secteurs nous concernant



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

PROJET :

Notre projet repose sur la création d'une structure que l'on appellera « A Fabricca » Cette dernière est le cœur de notre projet et à ce jour sa forme juridique reste à définir car les options sont plurielles

(g.i.e, s.a, etc.). Le principe repose sur la création d'une unité semi-industrielle dotée d'un parc machines modernes et performantes adaptées à notre profession (découpe laser, machines à émoudre ,fours de trempe, etc.).bien entendu la plupart de ces machines peuvent s'acquérir à prix raisonnable et raisonné sur le marché de l'occasion industrielle où l'on trouve du matériel performant et garanti.

Cette structure servira aux couteliers locaux qui désirent découper leurs pièces détachées, mais également de centrale d'achats pour tous les matériaux inhérents au métier (aciers, bois, corne, visserie, packaging, etc.) ;cela permettra de diminuer entre autres, le coût des matières premières et de transport.

L'étroitesse actuelle du marché du couteau artisanal voueraient à l'échec ce projet s'il ne reposait que sur ce secteur, c'est pour cela que le second volet du projet rentabilisera la structure en créant à la fois de l'emploi et



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

en mutualisant plusieurs secteurs et filières périphériques à la profession de coutelier.

C'est le deuxième volet du projet qui doit rentabiliser la structure créer de l'emploi.

En effet, après une étude menée auprès de certains professionnels du marché du souvenir il s'avère qu'un segment de ce marché pourrait être abordé aisément. Pour cela il faudra proposer un couteau «made in Corsica» dans une fourchette de prix de vente public allant de 60 à 100 €. Ce qui est plus que réalisable dans les conditions énoncées ci-dessus, sera un véritable booster pour la coutellerie corse.

Le fonctionnement de cette « Fabricca » est basé sur l'image et la créativité des couteliers insulaires ; en effet chaque coutelier corse qui le souhaitera pourra créer un modèle original et cette structure se chargera par la suite de le fabriquer de a à z .Chaque modèle sera déposé à l'INPI et le coutelier titulaire du modèle sera rémunéré par le biais de royalties .

Cela permettra la diversité d'offre et de prix en matière de couteau corse.

Pour la commercialisation il suffit de proposer aux distributeurs grossistes locaux un produit *Made in Corsica* dans les segments financiers des « Chinois » ou « Pakistanais » en leur proposant un partenariat et d'établir



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

une communication commune sur la démarche « Made in Corsica ». La matière première utilisée pour la fabrication des manches doit provenir si possible de l'île. Contrairement au syndicat des couteliers qui met la corne au premier rang des matériaux, nous voudrions mettre en place avec les acteurs concernés un travail autour de la filière bois, mais de manière originale en ce qui concerne l'approche.

L'olivier, le buis, le chêne vert, le genévrier, la racine de bruyère sont les bois utilisés en coutellerie. Malheureusement, le manque d'information, de mise en réseau, l'ignorance sur le sujet parfois, font que ces ressources ne sont pas exploitées, du moins à leur juste valeur. Par exemple, la racine de bruyère corse (tama scupina) qui fut exploitée et reconnue pour sa qualité dans la fabrication des pipes a quasiment disparu de nos ateliers car plus personne ne l'exploite.

Ces essences doivent être exploitées comme des bois précieux donc valorisés et maîtrisés. La réussite de ce projet permettrait aux couteliers corses de disposer d'un outil de travail commun performant, d'une centrale d'achats qui leur proposerait acier, bois locaux et toutes autres fournitures à prix compétitifs, de percevoir des royalties fruits de leurs créations. La mise en place d'un cahier des charges clair, transparent prenant en compte les évolutions techniques misant sur la qualité et fabriqué 100% en Corse est possible et permettrait l'obtention d'un label « *Fattu in Corsica* ».



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

Depuis plus de quarante ans pour certains, la coutellerie a été une passion, un art, un métier merveilleux .Pour la majorité des couteliers la qualité est un critère majeur, chaque artisan a ses fans et ses détracteurs, mais comme en tout ...seul le client est juge .La marque apposée sur un couteau en est à la fois l'identité et la garantie. Le couteau est avant tout un objet populaire et c'est pour cela que nous pensons son développement à l'image du marché de la mode avec la notion de prêt a porter et haute couture .Ainsi ,dans nos ateliers l'entrée de gamme se situe aux alentours de cent euros jusqu'à 200 € et les pièces uniques sont valorisées et atteignent parfois des prix supérieurs à 1000 € .

Tirez vers le haut la profession est notre but, sans exclusive, avec respect et conviction. La viabilité d'un projet repose sur la prise en compte du facteur « rentabilité » ,du tissu économique ,des différents acteurs de la filière et d'une vision globale du marché.

Le syndicat des couteliers depuis sa création n'a eu de cesse que de s'attaquer à d'autres couteliers corses par le biais de sa charte alors que son rôle aurait été de les défendre. Il n'a d'ailleurs depuis 10 ans d'existence, tenté ou intenté envers quelque contrefacteur ou pilleur de modèle aucune action qui soit .Sa vision exclusive et restrictive du couteau corse et les orientations qui en découlent nous conduisent à demander un aggiornamento de cette charte, l'abandon de l'IGP et une réunion où seraient présents les acteurs de la filière et les signataires de la convention CTC, CMA, syndicat.



Fédération des Professionnels de la Coutellerie Corse Syndicat de couteliers corses

Nous regrettons la situation, mais nous n'en sommes en rien responsables. Aujourd'hui les règles de l'équité et de la concurrence sont bafouées et nous contraignent à réagir. Nous demandons la prise en compte de notre démarche et de notre projet et la reconnaissance de notre entité .Deux visions du développement de l'avenir de notre profession existent .Elles sont fondamentalement différentes et s'opposent sur la direction à donner à la filière. Nous demandons une confrontation et une étude approfondie de viabilité des deux projets .Par le passé d'autres structures ont connu l'échec alors que des sommes importantes leur ont été verséesNe commettons pas les mêmes erreurs au nom de la sacro-sainte culture et de la non moins sacro-sainte identité (qui au demeurant nous importent tout autant qu'au syndicats des couteliers corses) sans tenir compte du facteur de la réalité économique !!

Nous ne sommes pas des révisionnistes, bon nombre d'entre nous se sont battus pour défendre notre identité, notre histoire et ont été les pionniers de la coutellerie en Corse.

Ils ont écrit les premières pages de l'histoire de la coutellerie contemporaine et ont contribué à la popularisation de notre métier en Corse et au-delà. Il suffit pour cela de se référer aux ouvrages de ces trente dernières années pour le comprendre .La légitimité ne se décrète pas elle s'acquiert.



*Fédération des Professionnels
de la Coutellerie Corse
Syndicat de couteliers corses*

Au vu de l'urgence de la situation et de la confusion qui règne au sein de notre profession, il nous semblent urgent de clarifier le débat .C'est pourquoi nous espérons une réponse rapide à ce courrier et la mise en place d'une réunion des parties concernées. Sachez messieurs ,que cette situation ne nous réjouit pas et que nous aurions préféré une profession unie .Les divergences sont profondes et nos visions diamétralement opposées .La défense de la coutellerie corse et la défense du "couteau corse " ne reposent pas sur les mêmes bases .Nous sommes attachés à notre histoire ,à notre culture, à notre identité et nous n'avons nul besoin d'inventer un passé au couteau corse ,nous préférons lui créer un avenir .

Le président ,

Laurent Bellini